

Olivier BURTEZ-DOUCEDE

Livia ROSSINI

Véronique UZAN

Cécile CLAVEAU

Jean-Philippe REBOUL

Aurélié BERENGER

Aurélié ROSTINI

AVOCATS ASSOCIES

Aleksy JANKOWIAK

AVOCAT

Marc BERENGER

Xavier BLANC

AVOCATS HONORAIRES



**CABINET BERENGER BLANC
BURTEZ-DOUCEDE
& associés**

M. Marc CHALLEAT

Président de la commission d'enquête publique

Métropole Aix-Marseille Provence

BP 48014

13567 Marseille Cedex 02

Marseille, le 9 avril 2025

Nos Réf. : JP/SC – SOGI 6788

Aff. : SOGIMA – ROQUEFORT

LA BEDOULE ENQUETE

PUBLIQUE MODIF 4

LRAR et dépôt sur registre
dématérialisé d'enquête numérique

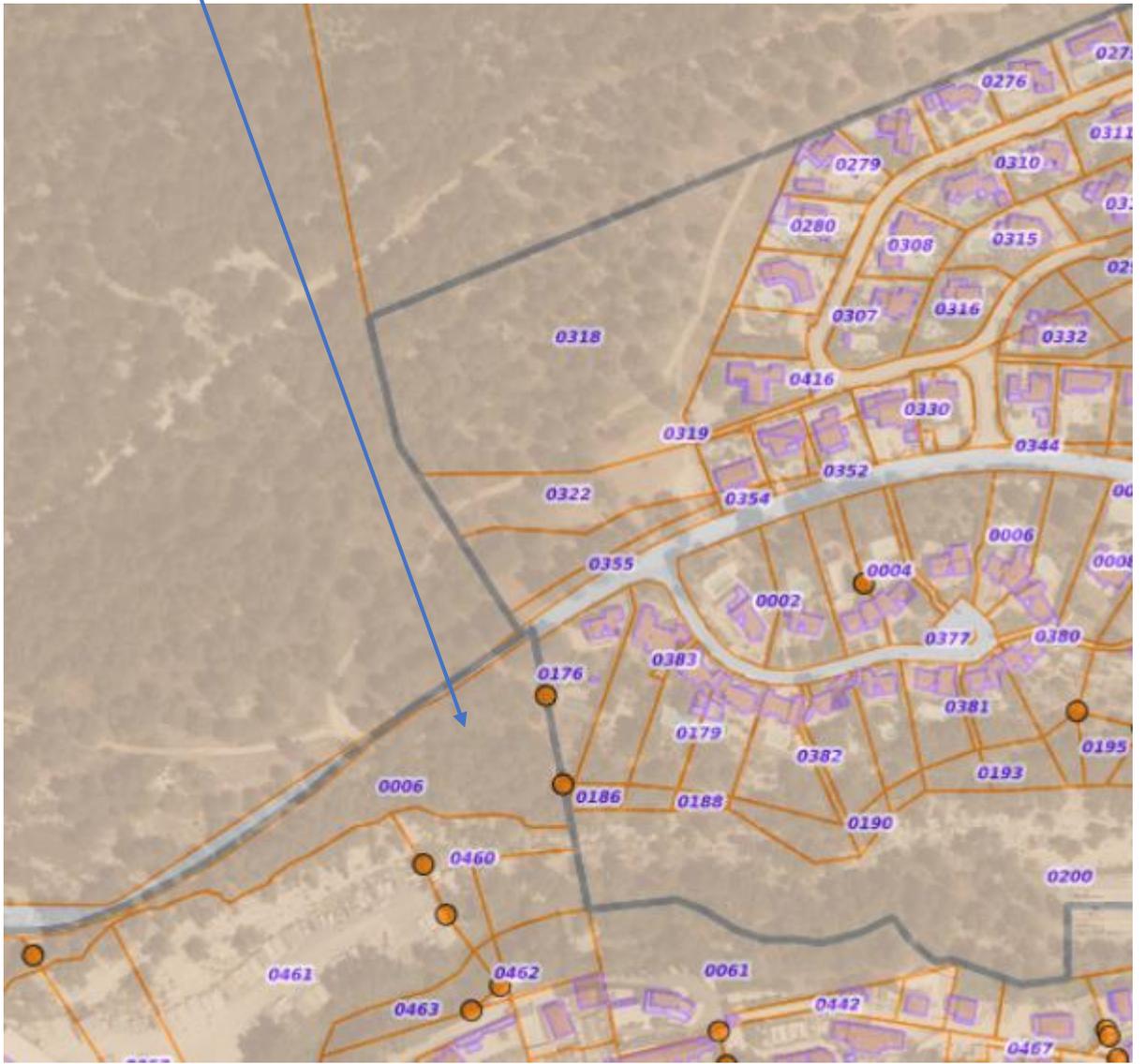
Objet : Observations sur la procédure de modification N°4 du PLUi du Territoire de Marseille Provence Métropole.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris en qualité de Conseil de la société **SOGIMA** domiciliée 6 place du 4 septembre à Marseille (13284) CEDEX 07 représentée par son représentant légal.

Celle-ci est titrée sur un ensemble de parcelles cadastrées AC N°006 et une partie de la parcelle AB0070 située sur le territoire de Roquefort la Bédoule



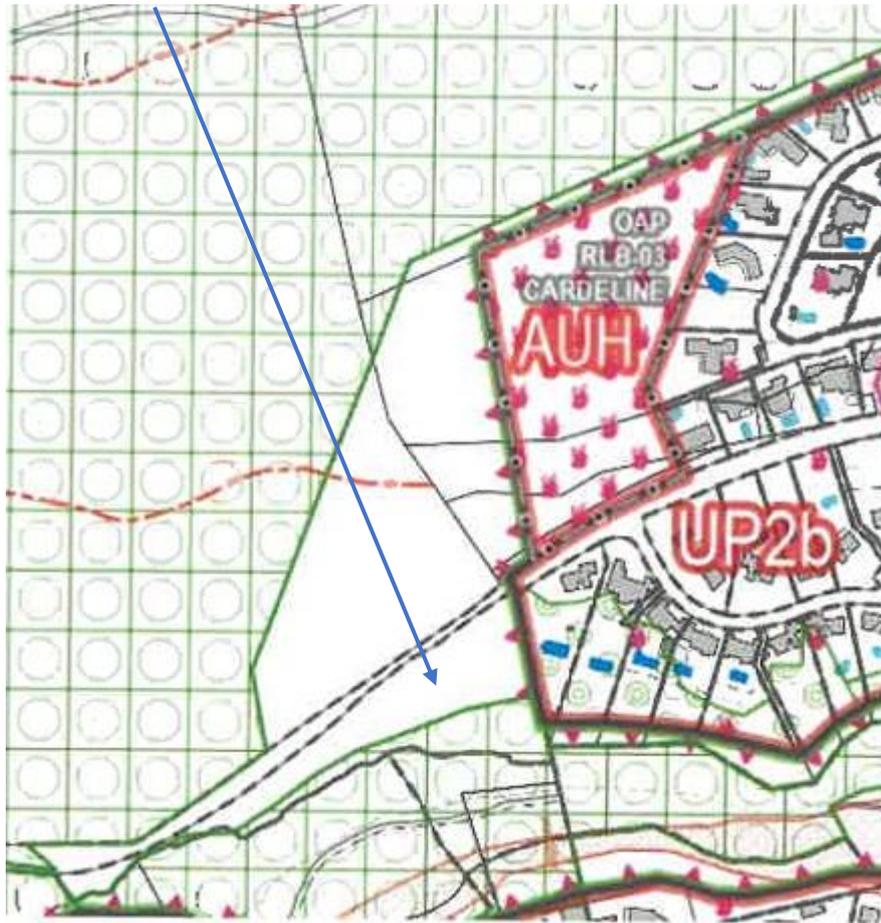


Dans le PLUi ces parcelles étaient classées en zone AU1

PLU actuel



Or dans le projet de modification n°4 du PLUi, seule une partie des parcelles 318, 322 et 355 en partie EST ont été classées en zone AUH avec une OAP RLB0-03 CARDELINE.



Or la société SOGIMA étant titrée sur la parcelle 006, elle sollicite également à ce que l'ouverture à l'urbanisation en zone AUH et l'OAP concerne également sa parcelle AB 006 ainsi qu'éventuellement la partie OUEST de la parcelle n°AB 0070. Il est important de préciser que l'ouverture à l'urbanisation de l'ensemble des parcelles pourrait permettre la création de 70 logements, 45 logements individuels groupés et 25 maisons individuelles, incluant 30 % de logements locatifs sociaux.

Nous vous demandons de vous prononcer favorablement à cette observation.

Nous vous demandons donc Monsieur Le Commissaire Enquêteur de vous prononcer favorablement à cette demande

Pour la SCP
Jean-Philippe REBOUL